LE CLAVÉSIEN

ÉDITORIAL

ET NOS ASSOCIATIONS?

La période estivale arrive et avec elle, les animations et activités mises en œuvre par nos associations. L'été dernier et jusqu'à la fin de l'année, le village a bénéficié de 59 animations à la grande joie des clavésiens (petits et grands), touristes de passage et vacanciers. Gérer un groupe associatif n'est pas chose simple.
Cette responsabilité requiert beaucoup de disponibilité et de dévouement.
Il faut prévoir les activités, les moyens à mettre en œuvre, s'impliquer administrativement pour les diverses demandes à faire dans le respect des réglementations, prévoir dans certains cas les dispositifs de sécurité (en cas de crash c'est la responsabilité du président qui peut être mise en cause) et, surtout , il est important de travailler en partenariat et surtout avoir une adhésion totale de son équipe pour réaliser les animations projetées.

Alors, qui fait fonctionner ces associations ? Tout simplement le bénévole.
Mais qui est le bénévole? Le bénévole est une personne dont le leitmotiv est le dévouement envers les autres. Il n'épargne pas sa peine pourvu qu'il fasse plaisir, le tout à titre gracieux.
On le trouve généralement dans diverses organisations associatives , CCAS, CCFF, etc…
Par son action, il participe à l'éducation des jeunes en les faisant participer (Cf. le cirque pour enfants mis en œuvre par le Foyer Rural).
Il maintient une cohésion et une bonne entente dans notre village qui déborde d'activités. C'est du moins ce que je ressens.
Mais, soyons vigilants car le bénévole a aussi son prédateur le "yakafokon".
A l'inverse du bénévole le "yakafokon" ne fait rien, si ce n'est un travail de sape qu'il pratique généralement en critiquant ou colportant des cancans qui visent à nuire à l'activité de nos groupes associatifs et atteindre le moral de ceux qui œuvrent gracieusement. Le " yakafokon" est donc un personnage toxique et insignifiant dont il ne faut pas tenir compte. Claviers est un village animé où il fait bon vivre.
Nos organisations associatives y sont pour beaucoup.
Alors vivent nos associations et joyeuses fêtes de Pâques à tous.

Bernard PICHERY.
1er adjoint au Maire de Claviers.

Nous voulons, ici brièvement, associer notre profonde peine à celle de tous nos amies et amis de Belgique ainsi qu'à celles et ceux qui voyageaient ce 22 mars à Bruxelles.

MARS 2016 N° 23

VŒUX DU MAIRE AUX CLAVESIENS

Le 16 Janvier, Gérald Pierrugues, maire du village, accueillait, en présence de très nombreuses personnalités, dont monsieur le sous-préfet, la population de Claviers pour lui adresser ses bons vœux. Après un discours très remarqué, émaillé de petites touches d'humour et remarques gentiment sarcastiques, une réception s'ensuivit durant laquelle l'ensemble du conseil municipal, assisté de quelques administrés volontaires, retroussa ses manches pour assurer le service. Merci à toutes et tous d'avoir été présents.

VŒUX DU CONSEIL MUNICIPAL AU PERSONNEL DE LA MAIRIE.

C'EST LE 13 JANVIER QUE L'ENSEMBLE DU PERSONNEL DE LA MAIRIE A ÉTÉ CONVIÉ AUX VŒUX QUE DESIRAIENT LUI ADRESSER LE MAIRE ET LE CONSEIL MUNICIPAL. L'ESPRIT D'ÉQUIPE, LA MOTIVATION DE CHACUNE ET CHACUN DE SE METTRE AU SERVICE DU VILLAGE ET DE SA POPULATION FURENT CHALEUREUSEMENT SOULIGNÉS PAR LE MAIRE AVANT DE PRENDRE ENSEMBLE LE VERRE DE L'AMITIÉ.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

Germaine LEBRUN le 01/01/2016 à FIGANIERES
Marius ROQUEMAURE le 05/01/2016 à FREJUS
Roger GRENOUILLET le 23/02/2016 à CLAVIERS

NAISSANCE

Mattéo GAIDON MAITRIER
le 23/12/2015 à FREJUS

INFORMATIONS MUNICIPALES

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE

Important avis à l'attention des parents.
Les inscriptions de nouveaux élèves doivent avoir lieu avant mi-mai.

PIÈCES D'IDENTITÉ

La période des vacances scolaires est une fois encore propice à une augmentation des demandes de cartes nationales d'identité et, de fait, du délai de délivrance.

A ce sujet, nous rappelons que l'administration dispose d'un délai de deux mois pour délivrer un titre d'identité.
Entamez donc les démarches nécessaires à temps….
Lien : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N358

ALERTE SMS

Par souci de sécurité et afin que vous soyez informés et alertés le plus rapidement possible, la Mairie mettra en place dès cette année **un service d'alerte SMS à l'attention de la population clavésienne en cas d'événements exceptionnels** (*inondations, fortes chaleurs et tous aléas représentant un risque pour la population…*) .

Si vous souhaitez être inscrits sur la liste de diffusion, merci de retourner le bulletin d'inscription joint à ce bulletin ainsi qu'une copie de votre carte d'identité auprès de l'accueil de la Mairie aux heures habituelles d'ouverture :
Lun / Mar : 9h00-12h00 / 14h00-18h00 - Mer/Jeu/Ven : 9h00-12h00.

Ces informations resteront confidentielles et ne seront en aucun cas utilisées dans un but autre que celui auquel elles sont destinées.
Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données à caractère personnel vous concernant et faisant l'objet de traitements sous la responsabilité de la commune.

Information importante : ce service n'a pas vocation à se substituer aux moyens déjà mis en place par les autorités en cas de risques majeurs et constitue un moyen d'information complémentaire.
Pour prendre connaissance des comportements à adopter en cas de risque majeur, nous vous invitons à consulter le site officiel du gouvernement : www.risques.gouv.fr

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

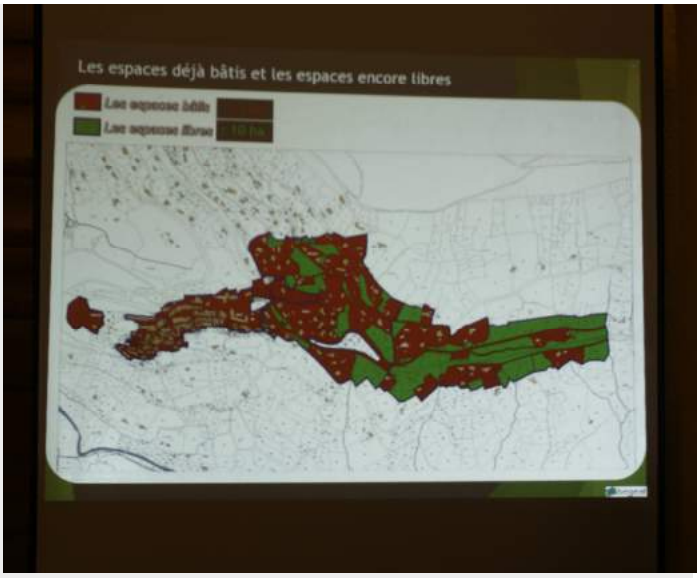

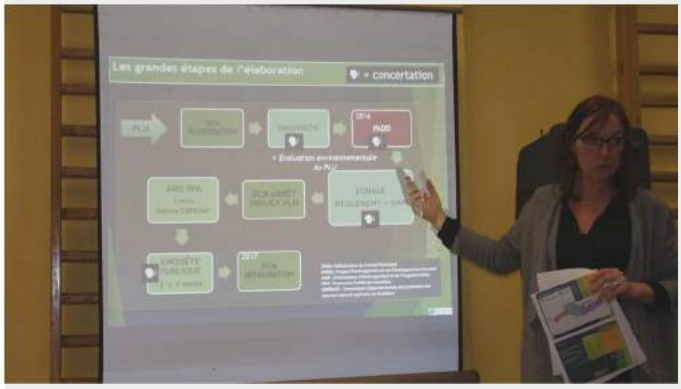

La présentation au public du PADD a été faite à la salle des fêtes le vendredi 26 février 2016 à 17h30. La salle était comble et de nombreuses questions ont été posées aux intervenants.

Cette participation massive démontre un intérêt profond de la part de la population au devenir de notre village.

Il est impératif de conserver l'authenticité de notre village, c'est ce qui fait son charme et son attractivité. Mais afin qu'il puisse continuer d'offrir à ses habitants un confort nécessaire, éviter la fermeture des commerces, de services de proximité et favoriser la création d'emploi sur la commune, il est impératif que la population augmente, bien évidemment, de manière contrôlée.

Une autre réunion publique concernant LE PROJET DE ZONAGE ET DE REGLEMENT aura lieu aux alentours du 15 mai 2016 dans la salle des fêtes.

Nous vous rappelons qu'un Livre Blanc est mis à la disposition du public désireux de faire part de ses commentaires et remarques.

Ce Livre Blanc est accessible au public pendant toute la durée de l'élaboration du PLU à l'accueil de la mairie de Claviers aux jours et heures d'ouverture habituels (Lundi-Mardi : 9h00-12h00 / 14h00-18h00 ; Mercredi-Jeudi-Vendredi : 9h00-12h00)

TRAVAUX

FIN DE L'AMÉNAGEMENT DU MUR LE LONG DU PARKING DE LA PROMENADE DU MONT JOLET

(D55, ENTRÉE OUEST DU VILLAGE)

Le mur de soutènement du parking du Mont Jolet permet, grâce au décaissement du talus d'offrir quelques places de stationnement supplémentaires.
Ce qui n'est pas un luxe car notre village manque de place pour stationner nos véhicules.
4 places en épi sont prévues près du panneau d'information en fin de parking pour les véhicules utilitaires. La réalisation de cet ouvrage en pierre est une réussite. Merci aux employés qui ont exécuté ces travaux.
Ainsi outre le confort que nous offre ce parking, l'embellissement de l'entrée ouest du village n'est pas négligeable.

PROTÉGER, DÉFENDRE, SERVIR

Le jeudi 17 mars s'est déroulée à la salle des fêtes la réunion annuelle de cohésion avec la Gendarmerie Nationale. C'est Claviers qui a été choisi cette année parmi les communes du canton. Assistaient à cette réunion, le Chef d'Escadron BAROUSSE, commandant la compagnie de Gendarmerie de Draguignan, le Major Commandant la communauté de Brigade (brigades de Comps et Bargemon) , les commandants de brigade de ces deux unités, ainsi que leurs gradés et gendarmes, les Maires des communes dépendant du secteur de surveillance de la communauté de brigades et M. Pierrugues, Maire de Claviers, accompagné de ses adjoints et conseillers municipaux.

La cohésion avec la Gendarmerie Nationale est un lien puissant, nécessaire et durable. C'est aussi un partage dont l'objectif est de se protéger les uns les autres, au vu de la délinquance certes, mais aussi en tenant compte de la menace terroriste qui plane actuellement sur notre pays. Aussi ne faut-il pas hésiter à signaler tout fait qui semble suspect. Nos gendarmes sont dévoués et sérieux. Chaque signalement est pris en compte et exploité.

Après un exposé du Major commandant la communauté de brigade (nombreux délits solutionnés au cours de l'année écoulée) et du Commandant BAROUSSE louant le travail effectué par ses gendarmes la réunion s'est terminée autour d'un petit pot de convivialité.
Bernard PICHERY

HOMMAGE

MARIUS ROQUEMAURE, L'UN DES DERNIERS MAQUISARDS N'EST PLUS

Var-matin

PAR C.G. le 08/01/2016, à 05h06

Il était l'un des trois survivants du «Maquis de Claviers» avec ses compagnons de route, Jeannot Lambert et André Méglia, de Mons et Callas.

Il était l'un des trois survivants du «Maquis de Claviers» avec ses compagnons de route, Jeannot Lambert et André Méglia, de Mons et Callas.

Tout le Pays de Fayence rend hommage à Marius, lui qui avait rejoint le 1er régiment lors de la libération de la Provence en août 1944.

Ce maquisard fut grièvement blessé par l'ennemi alors qu'il était en mission pour récupérer des parachutistes américains.

Il était grand invalide de guerre et avait été fait Chevalier dans l'ordre national de la Légion d'Honneur en août 2014, lors du 70e anniversaire du débarquement.

Il avait tenu à y associer tous ses anciens compagnons d'armes, car Marius était un *«héros de l'ombre», toujours modeste.*

La médaille Militaire, la Croix de Guerre, la médaille de la Résistance, le diplôme d'Honneur du Résistant, toutes ces distinctions rappellent que le Pays de Fayence vient de perdre un repère de sa mémoire.

Les obsèques religieuses de Marius Roquemaure auront lieu ce vendredi 8 janvier à 15heures en l'église de Fayence.

FORMATIONS AU SECOURISME

Les gestes qui sauvent

Le 15 février, c'est l'ensemble du personnel de la mairie ainsi que des membres du CCFF qui ont pu bénéficier d'une formation sur les réactions urgentes et actes à produire sans délai en cas de malaise, de blessure ou d'accident. Ces gestes, qu'il faut absolument connaître, ont fait l'objet d'une présentation théorique et d'exercices pratiques. Merci à M. Xavier Manfrini qui a bénévolement donné de son temps et de son matériel pour transmettre avec beaucoup de rigueur ses compétences.
La mairie organisera tout prochainement une séance de sensibilisation pour tous ceux
et celles qui le souhaitent.

Le DAE (défibrillateur automatisé externe) est un appareil capable :

- d'analyser l'activité électrique du coeur de la victime,
- de reconnaître une éventuelle anomalie grave du fonctionnement du cœur à l'origine de l'arrêt circulatoire,
- de délivrer ou d'inviter le sauveteur à délivrer un choc électrique (information vocale et visuelle) afin d'arrêter l'activité anarchique du cœur.
Le DAE est composé :
- d'un haut-parleur qui donne des messages sonores et guide le sauveteur dans son action,
- d'un métronome qui rythme les compressions thoraciques du sauveteur ,
- d'un accumulateur d'énergie qui permet de réaliser des chocs électriques,
- éventuellement d'un bouton qui permet d'administrer le choc électrique lorsqu'il est indiqué par l'appareil.
Le DAE est toujours accompagné d'une paire d'électrodes de défibrillation pré-gélifiées, autocollantes, avec câble intégré. Ces électrodes, à usage unique, sont contenues dans un emballage hermétique.
Une fois collées sur la peau du thorax de la victime, les électrodes permettent :
- de capter et transmettre l'activité électrique cardiaque au défibrillateur,
- de délivrer le choc électrique lorsqu'il est indiqué.

Pour rappel : la commune est équipée d'un défibrillateur.

Il est disponible
à l'entrée de la Poste.

Attention :
suivre très attentivement
les consignes lors de l'usage
de cet appareil !

À louer

Local commercial

Salle principale de 21,60m²
+ kitchenette et WC de 6,20m²
Idéal pour salon de coiffure.
S'adresser à la mairie

Pour les foyers dont l'équipement principal est compatible TNT HD, il est aussi nécessaire de vérifier que le (ou les) poste(s) secondaire(s), souvent installé(s) dans les chambres ou la cuisine, le sont également. En effet, 15,7 % des foyers métropolitains au total sont concernés par l'achat d'un adaptateur TNT HD, sur leur poste principal ou secondaire, c'est-à-dire 4,2 millions de foyers.

Ne jetez pas l'ancien décodeur aux ordures : rapportez-le au revendeur ou à la déchetterie.

Quelques nouvelles de …

Le postier rural du XXIe siècle est multitâche, facteur et guichetier.

Le Facteur-Guichetier est un agent qui partage son temps entre une activité de distribution et la tenue d'un guichet.

Dans un contexte de baisse des activités postales, il s'agit de permettre à La Poste de remplir ses missions de service public en mutualisant les ressources, notamment dans le milieu rural.

Après de nombreuses négociations entre la Mairie et La Poste, Laura (qui a réussi ses examens d'admission) est l'une des 56 premières personnes à occuper cette fonction en France.
Son chiffre d'affaires a progressé de 45 % en janvier et février par rapport à 2015.

Notre factrice-guichetière se présente.

« Guiaud Laura, 33 ans, 1 enfant. Originaire de Bargemon depuis plusieurs générations, j'ai grandi sur le canton de Bargemon, Claviers et Callas. Agent de la Poste et assermentée depuis mai 2007, j'ai débuté ma carrière professionnelle à la PPDC de Nice Thiers. Passant par les centres courriers de Salernes et Callas puis titularisée de mon poste de factrice/guichetière à Claviers le 4 janvier 2016. Également conseillère municipale et vice-présidente d'une association de festivités sur la commune de Bargemon. »

Services guichet

Opérations courriers :

Affranchissement, envoi courriers et colis. Suivi Stickers ou enveloppes. Colissimo France Métropolitaine, OM et International.
Chronopost : large choix d'emballages cartonnés, colis.
Lettre recommandée avec ou sans accusé de réception
Vente de timbres : France, Europe, Monde
Vente d'enveloppes : préaffranchies et de réexpédition
Ordre de réexpédition : changement d'adresse postale
Procurations postales

Opérations bancaires :

Retraits, versements, consultations de soldes, émissions et réceptions de mandats, Western Union
Procuration bancaire
Intermédiaire avec le conseiller financier

Téléphonie :

La Poste Mobile : achat de téléphone nu (sans forfait, ni carte SIM)
Large choix de forfaits avec ou sans abonnement

Notes :

Commande d'argent supérieure à 500€ : délais maximum 15 jours.
Justificatif d'identité et identité bancaire obligatoire pour toutes opérations bancaires.

Distribution du courrier.

Distribution du courrier : sur les quartiers aux extrémités de : La Gardette – Cabrière – Chemin Saint-Anne et le centre du village.
Autres factrices au départ des Arcs : route de Bargemon et route de Callas jusqu'au Col de Boussaque.

Prestations

- Collecte d'envois de colis depuis votre boîte aux lettres
- Service nouvelle livraison à votre domicile ou dans un bureau de poste de votre choix via le site laposte.fr
- Identification client via « FACTEO »
- Commissions : retrait d'argent remis à domicile, vente de produit courrier

La levée du courrier à Claviers se fait tous les jours à 11h00 par le postier de Callas.

FACTEO
Un équipement innovant au service des facteurs et de leurs clients avec
- une application permettant de simplifier la remise des plis contre signature. Le jour-même, le client expéditeur est informé sur laposte.fr de l'heure de la remise de son courrier.
- une autre application, dédiée aux procurations, permet d'identifier en quelques clics les personnes habilitées à signer les récépissés en cas d'absence du destinataire.
- pour les réexpéditions, le Smartphone informe quotidiennement le facteur de tout nouvel ordre de réexpédition du courrier d'un foyer.

Ce terminal facilitera également la réalisation de nouveaux services de proximité de la gamme « Facteurs Services Plus » (exemple : retour d'information auprès des collectivités locales à l'issue de visites au domicile de personnes pré-identifiées afin de s'assurer de leur bien-être, que le facteur ait ou non du courrier à distribuer à cette adresse).

HORAIRES D'OUVERTURE

DU LUNDI AU SAMEDI	**8h45**	**11h**

La Communauté d'Agglomération Dracénoise

Le Pôle culturel Chabran, un nouvel écrin pour la culture en Dracénie !

Au cœur d'un vaste parc d'activités commu-nautaires mixtes situé dans le centre-ville de Draguignan, le Pôle culturel Chabran est le point d'orgue d'un projet économique inscrit dans une stratégie globale de développement territorial initié par la Communauté d'Agglomération dracénoise. Ouvert au public fin 2014 sur 12 000 M2 de surface au sol, il est aujourd'hui essentiel au développement de l'action culturelle de tout un territoire.
Le Pôle culturel Chabran regroupe différentes entités qui concourent au rayonnement de la culture sur tout le territoire de la Dracénie.
L'ensemble de ces équipements culturels dispose d'espaces communs, tels qu'un hall d'accueil, un auditorium et un café culturel, espace de restauration et de convivialité. Le Pôle culturel à votre service !

Pôle culturel Chabran

660 boulevard John Fitzgerald Kennedy
83 300 Draguignan
Tél. : 04 83 08 30 30
Mail : poleculturel@dracenie.com
www.culture-dracenie.com

Médiathèque d'agglomération

Tél. : 04 83 08 30 40
Mail : mediatheque.agglomeration@dracenie.com
www.mediatheques-dracenie.com

Conservatoire d'agglomération

Tél. : 04 83 08 30 30
Mail : conservatoire@dracenie.com
www.culture-dracenie.com

L'artothèque d'agglomération

Tél. : 04 83 08 30 25 & 04 83 08 30 30
Mail : artotheque@dracenie.com
www.larto.fr

Archives départementales du Var

Tél. : 04 83 95 83 83
Mail : ad83@cg83.fr
www.archives.var.fr

Auditorium de La Dracénie

Tél. : 04 83 08 30 30
Mail : poleculturel@dracenie.com
www.culture-dracenie.com

Café culturel

Tél. : 04 83 08 30 30
Mail : poleculturel@dracenie.com
www.culture-dracenie.com

PLUS SIMPLE, PLUS RAPIDE
PLUS CONFORTABLE

DÉCHETTERIES

« Que vous soyez particuliers ou professionnels, la CAD met à votre disposition 6 déchetteries et 3 centres de dépôts.

L'accès est gratuit pour tous les particuliers domiciliés en Dracénie dans la limite de 3 tonnes par an (tous flux confondus).

Un badge d'identification par foyer est remis gratuitement aux particuliers, il est valable dans tous les sites de l'agglomération. La demande de badge pour les particuliers peut être faite par courrier ou sur le site www.dracenie.com.

Les dépôts des commerçants, artisans ou entrepreneurs, domiciliés sur le territoire, sont payants dès le premier apport en fonction des types de déchets et de leur poids.

Par ailleurs, les professionnels peuvent réalimenter leur compte sans se déplacer, en procédant par virement bancaire auprès du régisseur de la CAD.

Info : 0 800 18 3413 (appel gratuit) ou 04.94.50.07 09.
Lieu de retrait des badges -
Hôtel communautaire – Square Mozart A DRAGUIGNAN

Nouveaux services proposés par l'Odel

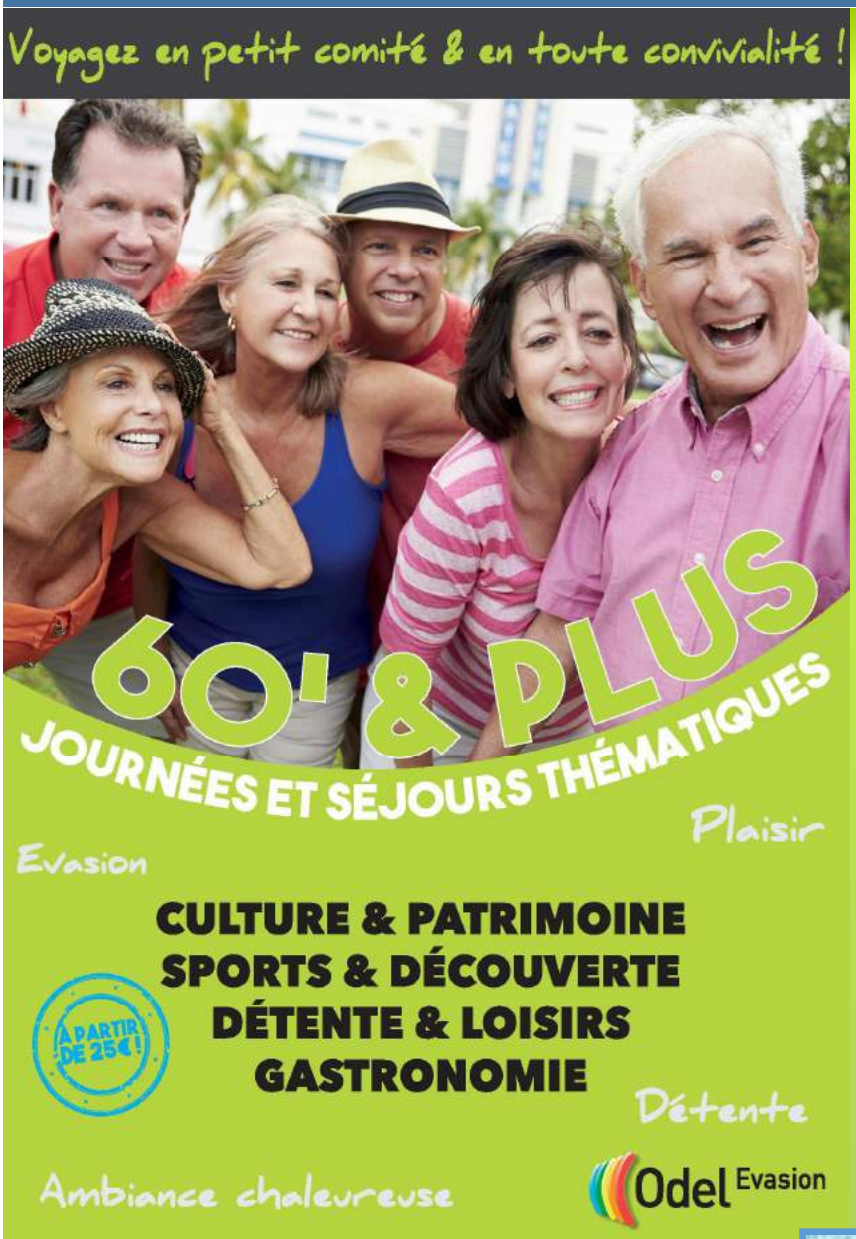

Cette nouvelle formule propose aux seniors des journées et des séjours thématiques.

Quelques exemples:

- Journée gourmande au Logis du Pin.
- Journée provençale à la Londe.
- Journée découverte à Porquerolles.
- Journée "Fête des gardiens" à Arles.

En ce qui concerne les séjours,

voici d'autres possibilités:

- Séjour champêtre.
- Séjour au cœur du Verdon.
- Séjour montagne.

Pour découvrir toutes les offres vous pouvez vous rendre a l'accueil de la mairie pour consulter les offres et les tarifs ou vous connecter : joceline.marin@odelvar.com

Maintenant que le printemps arrive c'est peut-être pour vous l'occasion de découvrir notre si belle région !

Odel

CIRQUE

Petite affluence lors de la venue du cirque de Nice le 13 février. Le prix de l'entrée était pourtant fort démocratique. Ceci dit les affiches avaient été posées très tard et il faisait assez froid...

Vacances été 2016

Inscriptions à partir du 1er Mars

Séjours multi-activités, sportifs, linguistiques,

en France et à l'étranger...

Inscriptions auprès de l'ODEL Var

04 94 925 985

www.odel.fr

ou en Mairie

RISQUES DU PRINTEMPS

Avec le printemps vient le beau temps, propice au jogging, au jardinage, aux promenades pour découvrir le réveil des plantes et des insectes….

Le jogging se définit comme une activité physique exigeant un effort d'endurance régulier, avec un apport d'oxygène suffisant.

De nombreux médecins, surtout des cardiologues, en ont souligné les apports bénéfiques (diminution du risque d'artériosclérose, diminue fréquence cardiaque, améliore le rendement du cœur, abaisse la tension…). Cette pratique apporte également un meilleur équilibre psychique. Il faut cependant respecter quelques règles pour ne pas courir de risques : ne vous lancez pas sans avoir fait contrôler l'état de votre cœur, pratiquez un entraînement progressif, n'allez pas au-delà de vos possibilités, obéissez aux signaux de votre corps, après quarante ans redoublez de vigilance.
Pensez à votre hygiène alimentaire : du sucre (pas trop !) et des protéines; boire de l'eau associée si possible à un apport sucré.
Apportez tout votre soin au choix des chaussures. A vos marques, prêts, courez !

Cependant, d'autres préféreront le jardinage ou la découverte des plantes du printemps. Le jardinage : tondre un gazon, mettre en terre un oignon de tulipe, traiter ses rosiers…ces paisibles occupations apportent un utile contre-point aux trépidations de la vie moderne. Mais savez-vous qu'une simple piqûre d'épine, un produit mal dosé, un outil défectueux peuvent présenter des dangers ?.

Vérifiez vos outils et restez maître de vos machines (tondeuses à gazon, débroussailleuses, tronçonneuses, motoculteurs…) surtout lors d'une opération de dépannage.

Faites attention aux produits dangereux à forte concentration (herbicides, insecticides et engrais) en lisant les mesures de prévention sur les étiquettes. Ils peuvent provoquer des malaises cardiaques et sont cancérigènes. Pas d'utilisation par jour de vent !

Après chaque opération de jardinage, changez-vous et prenez une douche.

Au fait, êtes-vous à jour de votre vaccination contre le tétanos ?

Le jardinage détend mais attention tout de même aux plantes à risques et aux petits insectes qui piquent.

Des plantes dangereuses ? Elles sont autour de nous, dans notre appartement ou notre jardin, dans nos prairies ou nos forêts, avec leurs baies noires ou rouges, décoratives et…souvent porteuses de poison. Voir pages suivantes…

Plantes toxiques *(liste non exhaustive...)*

Voir aussi : https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_plantes_toxiques

Le lierre

Cela peut paraître étonnant, mais le lierre fait bien partie des plantes toxiques de notre pays. Implanté dans la quasi totalité des jardins, cette plante présente un risque encore plus important. Autant les feuilles que les fruits sont dangereux pour l'être humain. Trois fruits ingérés par un enfant ou dix par un adulte sont suffisant pour provoquer une intoxication dite grave. Les symptômes suite à cette ingestion sont : brûlure buccale, hyper-salivation, nausées, vomissements, diarrhées. Dans certains cas graves, hallucinations, délires, troubles de la respiration pouvant entraîner parfois la mort. Le lierre peut aussi provoquer des irruptions cutanées, lésions, érythèmes en contact avec la peau. Lors de la taille ou l'enlèvement du lierre, il est important de se munir de gants et de protections.

Le troène

Encore une plante assez présente dans nos jardins, dans les haies, et dans les parcs publics: le troène. Il s'avère être toxique et provoque des atteintes gastriques variées. Baies et feuilles sont pourvues d'une substance toxique provoquant par ingestion vomissements, diarrhées, atteintes rénales voir mortels dans certains cas. Un douzaine de baies suffisent pour provoquer les premiers symptômes chez l'adulte. Le pollen des fleurs peut aussi être une source d'allergie. L'ingestion de cette plante par les chevaux est mortelle. Les cas d'intoxication restent rares mais la prudence reste de mise chez les enfants.

L'if

Cet arbuste de haie est assez commun pour sa densité et sa persistance. Il faut cependant savoir que toutes les parties vertes, les fleurs et les graines contiennent un alcaloïde très toxique mis à part le fruit charnu que l'on utilise pour des gelées et confitures. La graine noire de ce fruit quant à elle est très toxique et amère. L'if est souvent responsable d'intoxication chez l'enfant qui ingère les baies rouges. Troubles digestifs, cardiaques, respiratoires et neurologiques très graves peuvent causer le décès. Les espèces concernées sont principalement **les chats**, mais aussi les chiens, les lapins et les oiseaux d'agrément. Les animaux jeunes ou très âgés sont plus susceptibles de présenter des symptômes graves.

Le colchique

Cette plante à bulbe présente une toxicité au niveau du bulbe mais aussi au niveau des fleurs et des graines. Cette plante bulbeuse fleurie au début de l'automne et fructifie au printemps. Il y a donc deux périodes dangereuse pour les enfants ou les animaux. Lors d'une ingestion, cette substance provoque des troubles nerveux graves: convulsions, délires. La mort peut être provoquée par collapsus cardio-vasculaire ou paralysie respiratoire sur les jeunes enfants et personnes sensibles.

Le muguet

Le muguet est une plante de la famille des liliacées, qui renferment des substances pouvant être à l'origine d'une intoxication mortelle.
L'intoxication se fait par ingestion : toutes les parties de la plante sont toxiques. Et même l'eau du vase ! Ne laissez pas de muguet dans un endroit que votre animal peut atteindre. Le muguet fané et desséché reste toxique.

Le laurier rose .

Toute la plante est toxique (feuille, fleur, graine, sève et bois).
L'intoxication survient généralement après ingestion ou mâchonnement de feuilles, de fleurs, de branches, de graines... mais on a décrit des cas après ingestion d'eau dans laquelle une de ses parties a trempé, léchage après contact avec de la sève, et même inhalation de fumées lors de combustion de l'arbre ! **Toutes les espèces sont concernées** par l'intoxication : les herbivores, les chiens, les chats, les rongeurs ainsi que les oiseaux.

Les Belladones

Une quinzaine de baies aux couleurs violacées peuvent tuer un adulte. La belladone est de loin la plus dangereuse des plantes toxiques.
La plante est d'autant plus dangereuse que le fruit est très appétissant.

Les aconits

L'aconit napel détient une racine mortelle: 3 g suffisent pour tuer un adulte.
Il s'agit d'une plante adorant les zones humides et n'hésitant pas à coloniser de grands espaces.
Elles existent aussi en couleur blanche.

Les hellébores ou rose de noël

Cette plante lors de son ingestion provoque des vomissements répétés, hyper salivation, irritation de la bouche. Il peut suivre des suffocations, vertiges, coliques…
Attention donc à cette belle fleur de noël.

Les ciguës ou « carottes sauvages »

L'une des ombellacées les plus communes durant l'été, la ciguë .
Il faut savoir que 6 grammes des parties aériennes tuent en moins de 6 heures.
On l'appelle communément la carotte sauvage.
Attention à vos enfants lors de ballades au bord des champs, ne leur permettez pas de cueillir cette plante pour faire un joli bouquet!

Le datura

Cette plante est connue pour être un puissant hallucinogène, autant les feuilles que les graines portent une toxicité importante pour les enfants.
5 grammes suffisent pour être fatal.
Cette solanacée est assez commune dans nos jardins pour sa belle floraison en trompettes et sa croissance relativement rapide. Cependant peu connaissent la dangerosité de cette plante.

La Calla et l'Arum

L'Arum et la Calla (Arum des fleuristes) sont toutes deux des plantes très toxiques. Elles font partie de la famille des Aracées.
Il s'agit d'une des 5 plantes les plus toxiques provoquant des intoxications conséquentes.
Toutes les parties de la plantes sont toxiques.
Lors d'une ingestion simple, nausées, brûlures buccales, et douleurs digestives sont provoquées.
Si l'ingestion est massive, vomissements, convulsions, troubles du rythme cardiaque apparaissent très rapidement. Une évolution vers un coma puis un décès peuvent être prévisibles.
Ces plantes sont souvent présentes dans les bouquets de fleuristes, et compositions sur les tables (mariages, baptême…). Ces plantes très belles pour leur pureté du blanc ont cependant une toxicité forte.

Le genêt

Toute la plante mais surtout les fleurs et les graines contiennent de la cytosine, alcaloïde très toxique, qui se rapproche par son action de la strychnine.
Symptômes : quelques heures après l'ingestion des fleurs surviennent nausées, vomissements, altération de l'état général, diarrhées. Les graines provoquent de plus des convulsions, des sueurs, puis une détresse cardio-respiratoire pouvant entraîner la mort.
Confusions : autres genêts, notamment genêt à balais (dont les rameaux sont plus feuillés, plus anguleux et portent des feuilles trifoliées).

LE CHARANÇON ROUGE DU PALMIER

Rhynchophorus ferrugineus

Rhynchophorus ferrugineus est un coléoptère plus communément dénommé Charançon rouge des palmiers ou encore scarabée des palmiers. Il est le second insecte ravageur de ces arbres. Dans notre pays c'est sur la côte méditerranéenne qu'il est arrivé en 2006 où depuis il s'étend de PACA jusqu'au Languedoc-Roussillon. S'il a réussi à se développer autant, ce n'est pas uniquement par son désir profond de conquête du monde, mais davantage en raison de la commercialisation et de l'exportation de son abri naturel, les palmiers. En France, l'arbre le plus exposé semble être Phoenix canariensis (dattier des canaries).

Possédant un corps orange vif avec des tâches noires, d'une longueur de 2 à 4 cm pour 1.2cm de large, le charançon vit entre 2 et 4 mois, les femelles vivant un peu plus longtemps que les mâles. Les individus des deux sexes sont facilement reconnaissables car les femelles ont un rostre plus long et plus cylindrique que les mâles. Ces derniers possèdent des soies sur la partie distale et sur leurs pattes, que n'ont pas les femelles.

Il vole essentiellement en journée, lorsque la température varie entre 25 et 40°C, entre 0 et 5° C la température lui est fatale. S'il vit le jour, il fuit la lumière, pénétrant dans les tissus de l'arbre pour s'y abriter. Sa passion pour le cache-cache complexifie considérablement le diagnostic de sa présence.

Reproduction

Afin de trouver une partenaire, les mâles émettent une phéromone qui attire leurs congénères des deux sexes. Vous allez comprendre pourquoi il séjourne dans les palmiers : l'odeur de l'arbre décuple l'action de sa phéromone donc assure sa reproduction. Les femelles pondent tout au long de leur vie entre 100 et 300 œufs, on a remarqué un pic de ponte au printemps et en automne. Les œufs ont la forme d'un grain de riz, mesurant 2.6mm de long pour 1.1mm de large. Juste après la ponte, ils sont déposés dans les tissus de l'arbre et éclosent deux à quatre jours plus tard. Et c'est là que les ennuis commencent La larve jaunâtre, grandit et mesure jusqu'à 5cm pour 4gr, son développement dure d'un mois et demi à 4 mois, sauf en hiver où il peut atteindre 9 mois. La température minimale pour son développement est de 15°C ; elle devient fatale pour l'œuf en dessous de 10° C, 5°C pour la larve et -2°C pour la nymphe. Pour se développer, la larve se nourrit de son hôte en creusant des galeries, en détruisant le système vasculaire et favorisant ainsi les pourritures. Au dernier stade de sa croissance, elle migre au bord du stipe (le tronc du palmier) ou à la base des palmes et fabrique un cocon à l'aide des fibres végétales et entame alors sa transformation en coléoptère en 2 à 4 semaines. A ce stade, vous pouvez facilement observer les cocons et les arracher. Les générations se succèdent les unes aux autres à tel point que l'on trouve toute l'année le charançon à tous les stades de son existence.

Alimentation :

Le charançon mange tout ce qui est sucré même fermenté. Si pour l'instant il ne s'attaque qu'aux palmiers, nous pouvons craindre qu'il ne modifie son comportement et ne s'intéresse à nos vergers ou potagers, voire à nos marchés ou à tout autre endroit où des fruits sont entreposés et commencent à pourrir, car il a été remarqué que le charançon se nourrissait de pommes ou de courges fermentées (Les pièges à charançon sont d'ailleurs en partie composés de fruits fermentés). Pour l'instant il ne s'attaque qu'à une seule famille d'arbres : les arécacées, autrement dit les palmiers. Une fois qu'il s'est installé, l'arbre attaqué meurt en 2 à 5 ans ; toutes les espèces de palmiers sont menacées. En France, il agresse essentiellement, outre le Palmier dattier (Phoenix dactylifera), le Palmier des Canaries (Phoenix canariensis). Le choix de son hôte se fait souvent par le repérage d'une blessure, ceci lui offrant une porte ouverte directement dans les fibres de l'arbre sans qu'il ait besoin de travailler durement à creuser lui-même ! Voilà pourquoi il est essentiel de protéger les tailles et blessures des palmiers, soit à l'aide de mastic cicatriciel, de goudron végétal, de colle, ou encore d'insecticide.

Nuisances, dégâts : sur les dattiers, vous observerez des suintements brunâtres et visqueux ; sachez qu'il apprécie particulièrement les dattiers en croissance, qu'il attaquera dans ce cas essentiellement à la base et jusqu'à 1,50m de hauteur. Sur tous les palmiers, vous verrez des amas de fibres broyées, des petites morsures, des trous à la base des palmes, mais parfois l'attaque peut se nicher sur l'apex (son sommet) de l'arbre. Il est possible aussi de voir des palmes coupées, séchées, jaunissantes ou rongées ; tout cela est autant de signes marquant l'invasion par le charançon rouge des palmiers et si vous avez vu ces symptômes, cela signifie que l'arbre est déjà fortement attaqué.

Au stade terminal, l'arbre creusé et affaibli par le charançon montre un abattement, un assèchement de ses palmes, prenant une inclinaison anormale et au final il se casse ou bien s'effondre lors d'une rafale de vent, risquant ainsi de provoquer des accidents dangereux outre la perte de votre arbre.

REGLEMENTATION sur la lutte et le traitement du Charançon rouge du palmier

Le charançon rouge du palmier fait l'objet d'un **Arrêté National** sans cesse modifié pour s'adapter aux nouvelles méthodes de lutte. Cet Arrêté National peut etre complété par un **Arrêté Préfectoral** selon les préfectures.
Certaines dispositions deviennent alors obligatoires pour les propriétaires de palmier, qu'ils soient publics ou particuliers. Même avec un examen minutieux, il est pratiquement impossible de détecter la présence du charançon. Une période de quarantaine de deux années concernant les arbres importés est obligatoire selon l'arrêté national, car lorsque les symptômes sont visibles, il est déjà presque trop tard et devant la colonisation du charançon, il faut impérativement agir. Ce dernier peut passer inaperçu durant des mois, voire des années.
- Vous avez l'obligation de faire examiner vos palmiers par un professionnel pour un diagnostic.
- Si l'arbre est sain, un traitement préventif doit être appliqué.
- Si l'arbre est infesté, vous devez le faire traiter 15 jours maximum après diagnostic par une entreprise spécialisée. C'est le professionnel qui décidera s'il est nécessaire de le faire abattre si celui-ci est trop atteint. Mais il est possible que seule la coupe des parties infestées suffise.

Pour tout public, même non propriétaire de palmier, voici les obligations qui vous incombent :
- Si vous détectez un arbre infecté, il est de votre devoir de le signaler à la mairie de la commune où se situe l'arbre. S'il appartient à un particulier, il a l'obligation de devoir faire venir une entreprise pour faire un diagnostic sur l'arbre.
- Attention, il existe des sanctions pour les contrevenants qui peuvent se voir infliger une peine d'amende allant jusqu'à 30 000€ et 6 mois de prison.

Les départements en alerte sont les suivants :**Les Pyrénées Orientales, l'Hérault, les Bouches du Rhône, le Var, la Corse et les Alpes Maritimes.**

La prévention :

Il est recommandé de limiter les blessures sur les palmiers, car elles attirent fortement le charançon.

- **La coupe des parties infectées :**

Cette coupe doit être réalisée par des professionnels qui s'assureront du degré d'infection et assureront le cas échéant l'abattage des cas les plus graves.
En plus de l'arbre abattu ou traité, vous avez l'obligation de faire traiter les arbres dans un périmètre défini comme suit :
Zone contaminée : 100 mètres autour du foyer
Zone de sécurité : 100 mètres autour de la zone contaminée
Zone de lutte : 10 Km autour du foyer

- **Les Nématodes :**

Petits vers microscopiques, ils parasitent les larves contre lesquelles ils ont été programmé. L'avantage c'est qu'ils sont aussi efficaces contre les charançons que contre le papillon qui attaque aussi les palmiers.
Ils sont aussi simples à utiliser, puisqu'il suffit d'ajouter de l'eau aux nématodes livrés en sachet mélangés avec de l'argile et de pulvériser ce cocktail directement sur le tronc des palmiers que vous aurez humidifiés précédemment, ce qui facilite le déplacement des nématodes. Les parasites ainsi répandus vont rechercher les larves, s'introduire dans leur corps, les parasiter et les tuer en quelques jours. Notez qu'il sera nécessaire de réitérer la pulvérisation de nématodes à trois reprises, à trois semaines d'intervalle. Il faut traiter entre mars et novembre lorsque la température du sol ou du cœur de l'arbre est comprise entre 12 et 25°C.

- **Lutte chimique :**

Elle se fait par injection profonde dans le stipe (environ 30cm), n'entraîne ni traumatisme, ni effet secondaire et est effectuée uniquement par des professionnels les produits injectés n'étant pas disponibles pour le grand public.

- **Les pièges :**

Les pièges à charançon sont à ce jour la méthode de lutte la plus efficace et la plus répandue. Il existe différents pièges, mais tous ont le même fonctionnement : ils sont un cocktail de phéromones entre celle du palmier (Kairomone) et celle sécrétée par le charançon. Pour finir d'attirer l'envahisseur, on rajoute des fruits fermentés et il n'y a plus qu'à laisser faire !
La société Koppert a développé un piège particulièrement efficace : Le Palmatrap

Pyrale du buis

Chenilles à tête noire et au corps vert clair qui peuvent atteindre une longueur de 4 cm et qui se nourrissent des feuilles du buis. Ce papillon originaire d'Asie peut atteindre une envergure de 4 cm. **Dégâts**: En peu de temps, les chenilles peuvent dévorer une plante complète. Les chenilles laissent derrière elles des toiles sur les plantes attaquées. **Traitement**: ! Traiter à l'aide d'un insecticide adéquat à base de spinosad, Bacillus thuringiensis, e.a.

FRELONS

Depuis 2015, les nids de **frelons** asiatiques ne s'installent plus seulement dans les arbres, mais aussi à hauteur d'homme, notamment dans les haies et talus.
Un changement de comportement adaptatif, qui montre que, faute de réel prédateur (en dehors du frelon européen et de l'homme) les frelons asiatiques n'hésitent plus à s'installer à n'importe quel endroit et plus seulement en hauteur.

Pour lutter contre Vespa velutina (frelon asiatique) , la pose des pièges pour les reines doit être réalisée en avril—mai au plus tard. La reine , après une hibernation de 4 mois , construit EN AVRIL-MAI un nid primaire et avant de commencer la ponte, elle doit prendre de l'énergie en allant butiner.
C'est à moment que la pose de piège à base de miel et de bière brune (l'alcool fait fuir les hyménoptères et le houblon est attractif sur le frelon asiatique) est la plus efficace sur une période de 3 à 4 semaines. Ensuite la reine ne sort plus et passe son temps à pondre.

Sans reine pas d'essaim d'où la nécessité de faire ces captures.
Les pièges serviront par la suite à la capture des frelons.

Fabrication d'un piège bouteille démontable pour les frelons asiatiques.

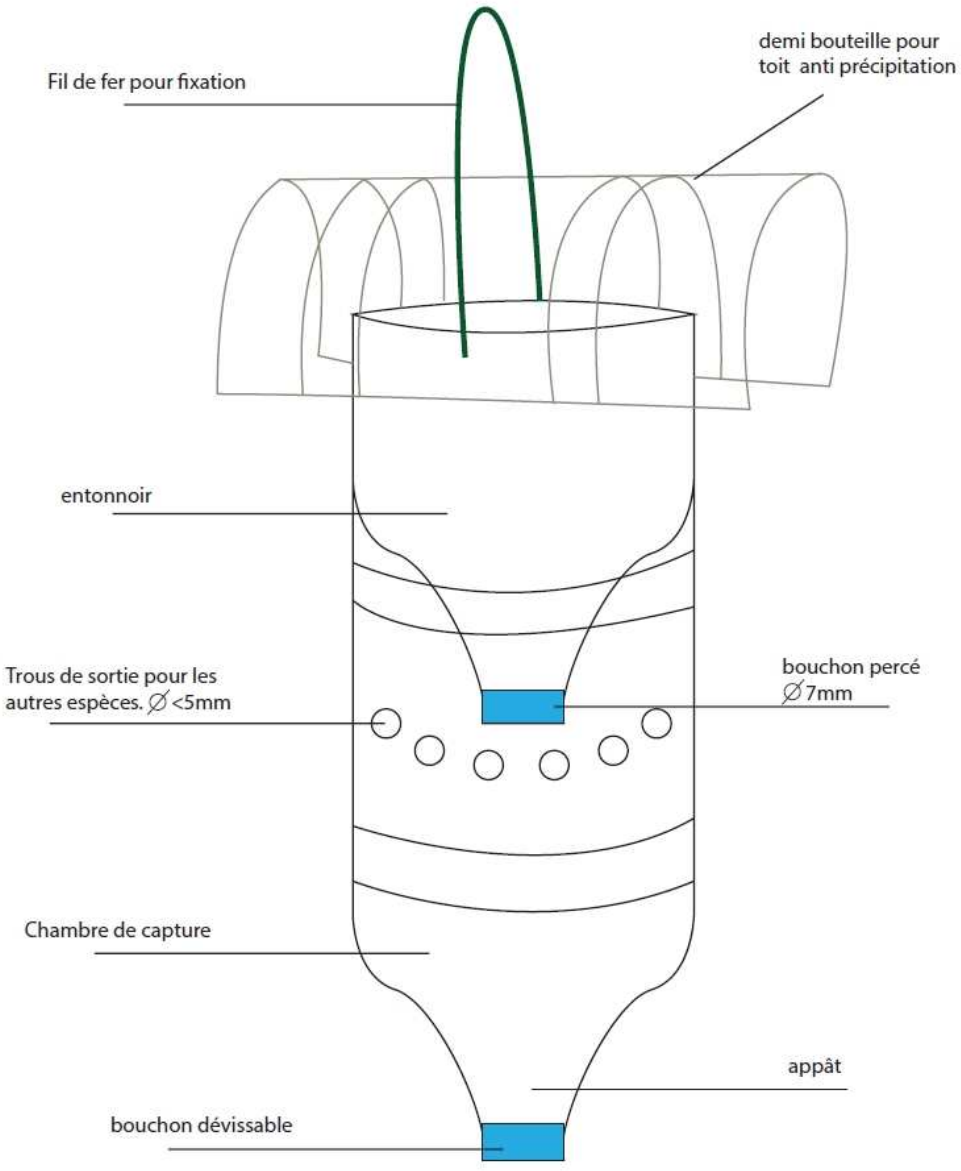

Un nid de frelons asiatiques a été découvert en Moselle, en juillet 2015, sur le terrain d'un

MOUSTIQUES

Attention, tout ce qui vole n'est pas moustique, tout moustique n'est pas un moustique tigre.

Le moustique tigre est très facile à identifier grâce à ses rayures noires et blanches présentes sur le corps et sur les pattes qui lui donnent un aspect très contrasté. Il est également appelé Aedes albopictus et peut, dans certaines conditions bien particulières, transmettre la dengue ou le chikungunya.

C'est un moustique de petite taille (plus petite qu'une pièce d'un centime d'euro) ne dépassant pas 1 cm d'envergure. Les gîtes larvaires originels d'*Ae.albopictus* étant de petits gîtes formés par des plantes retenant de l'eau (souche de bambou, broméliacées ou trous d'arbres), celui-ci a colonisé toutes sortes de récipients et réservoirs artificiels ainsi que d'éléments du bâti disponibles en milieu urbain (vases, pots, fûts, bidons, bondes, rigoles, avaloirs pluviaux, gouttières, terrasses sur plots…).

Organisation mondiale de la Santé

Prévention

(source : http://www.who.int/mediacentre/factsheets/zika/fr/)
Les moustiques et leurs gîtes larvaires représentent un risque important pour l'infection à virus Zika. La prévention et la lutte s'appuient sur la réduction du nombre des moustiques à la source (élimination ou modification des gîtes larvaires) et la diminution des contacts entre ces insectes et l'être humain.
Pour y parvenir, on peut appliquer des produits répulsifs, porter des vêtements (de préférence de couleur claire) couvrant le plus possible le corps, mettre des obstacles physiques, écrans anti-insectes, portes et fenêtres fermées, et dormir sous des moustiquaires pendant la journée.
Il est également extrêmement important de vider, de nettoyer ou de couvrir tous les contenants susceptibles de retenir l'eau, comme les seaux, les pots de fleurs ou les pneus et les gouttières, de façon à éliminer les endroits où les moustiques peuvent se reproduire.

Les communautés doivent soutenir les efforts des autorités locales pour réduire la densité de moustiques dans leur localité. On accordera une attention particulière et une aide spéciale à ceux qui peuvent ne pas être capables de se protéger correctement, comme les jeunes enfants, les malades ou les personnes âgées. Les voyageurs doivent prendre les précautions de base décrites ci-dessus pour se protéger des piqûres de moustiques.

Traitement

La maladie à virus Zika est en général relativement bénigne et ne requiert aucun traitement spécifique. Les sujets atteints doivent beaucoup se reposer, boire suffisamment et prendre des médicaments courants contre la douleur et la fièvre. En cas d'aggravation des symptômes, ils doivent consulter un médecin.

Il n'existe actuellement aucun vaccin.

ASSOCIATIONS DE CLAVIERS

COMITE DES FETES

Assemblée Générale du 20 février 2016

Chers amis Clavésiens,
L'année 2016 marque des changements importants au sein du Comité des Fêtes de Claviers.

Une nouvelle équipe vient de se mettre en place pour reprendre le flambeau après une année 2015 chargée en animations.
Nous avons donc choisi de nous recentrer sur les temps forts pour notre commune, pour ses habitants et pour ses enfants.
Mais nous avons également choisi d'engager une nouvelle direction dans nos activités.
Même si nous continuerons d'organiser nos grands événements, nous allons commencer durant cette année 2016 à nous rapprocher du Foyer Rural et du Cercle de la Fraternité pour organiser en commun un certain nombre de manifestations.
Le point d'orgue de ces organisations communes étant bien évidemment le Téléthon en fin d'année.
Soyez assurés que nous mettrons tout notre cœur, toute notre énergie, toute notre volonté dans l'organisation et le bon déroulement de cette année 2016.
Nous serons également ouverts à toutes vos suggestions, toutes vos remarques, toutes vos idées mais aussi à toutes les bonnes volontés pour nous aider le moment venu.
Nous espérons vous voir nombreux. Amicalement.

Stéphane Roquet
Président du Comité des Fêtes de Claviers
email : cfclaviers@live.fr
Page Facebook : https://www.facebook.com/Comite-des-fetes-de-claviers

IL QUARTETTO

FOYER RURAL

Le foyer rural a bien terminé l'année par deux très beaux films pour les enfants.
Début 2016 tranquille avec l'assemblée générale du 8 février qui a accueilli 2 nouveaux membres dans le conseil d'administration: Monique PAVIA et Georgette KOULINSKY .
Activement, nous avons préparé le programme du Printemps (Sous réserve de la météo que nous ne maîtrisons pas bien).

Mercredi 13 avril, Séance de cinéma

- Dimanche 17 avril, salle des fêtes Loto familial. Venez nombreux en découvrir les surprises.
- Traditionnel méchoui du 1 mai à la chapelle st sylvestre .Panorama et repas superbe
- Dimanche 8 mai : Vide grenier dans les rues du village
- Samedi 28 mai, dans la salle polyvalente de Bargemon,(manque de place à Claviers) nos petits "ZAVATTA" en herbe vous étonneront par un spectacle de cirque
- Samedi 5 juin : Aïoli dans le calme de la fontaine de l'Arnaud . Nous vous attendons à 12 heures.
- Samedi 19 juin: Pour ceux qui ont le pied marin, sortie en mer aux Îles de Lérins, avant l'arrivée de, la foule
- Samedi 25 juin: Randonnée familiale ouverte à toutes et tous . Surprise : Départ à 18 heures retour vers... 22 heures? et pique-nique nocturne prévu par le Foyer

Les activités du Foyer continuent comme d'habitude : gym, pilates, cours d'anglais pour tous, Club du Jeudi pour les petites mains, très convivialement invitées… le théâtre, Beaucoup de travail pour les volontaires tous les jeudis soirs. Représentation "Brèves de comptoir" le 9 juillet. N'oubliez pas de venir les applaudir. Toute l'équipe du Foyer vous souhaite de très agréables moments de détente.

SYNDICAT D'INITIATIVE

En ce début de printemps, nous vous donnons rendez-vous pour deux nouvelles soirées :

- ***Vendredi 15 avril à 18 heures 30*** *Salle des Fêtes*
  Apéro Ciné dans le cadre du cycle du cinéma libanais en partenariat avec la CAD. **Entrée libre.**

- ***Vendredi 22 avril à 19 heures*** *Église Saint-Sylvestre*
  Nous accueillerons, pour la première fois à Claviers, le **Festival de musique des Chapelles**, concert pour fêter le printemps. Issues de leur dernier disque, ces œuvres virtuoses de compositeurs violoncellistes sont magistralement interprétées par les deux frères AUDIBERT, Frédéric et Florent. Offenbach – Servais – Bréval – Duport – Barrière - Boccherini ….. **Entrée 11€. Concert gratuit pour les jeunes de moins de 18 ans**

- ***et un Apéro Concert le Dimanche 12 juin à 11 heures*** place du 8 mai ou salle des fêtes si le beau temps n'est pas au rendez-vous : **IL QUARTETTO**
  Venu d'une petite ville du Piémont en Italie, Il Quartetto est composé de 4 chanteurs solistes : Elena, Vitaliano, Giovanne et Giuliano. Issus du chant choral, Vitaliano est chef de chœur, les autres sont choristes, ils explorent un répertoire de chansons très connues du répertoire de chants populaires et de variété italien et quelques chansons françaises ou étrangères. En s'inspirant du QUARTETTO CETRA qui est très apprécié en Italie, 4 jolies voix vous feront passer un bon moment en retrouvant des chansons très connues comme l'Italiano, Volare ou encore Nel blu dipinto di blu et aussi la vie en Rose. ***Entrée libre.***

Toute l'équipe du Syndicat d'Initiative vous souhaite d'agréables moments lors de ces *manifestations.*
La Présidente, Jeanine Buron

ASSOCIATION DES CHASSEURS

ABEL ARAGON

Chers amis,
L'aube de cette nouvelle année marque la fin de la saison cynégétique et l'heure du bilan.
Le tableau de prélèvement de sangliers est un peu en baisse, malgré la forte présence de cet animal sur notre commune. Nous devons absolument maintenir un cheptel raisonnable, pour ne pas voir exploser les plaintes pour dégâts.
Toute l'équipe doit se motiver pour la saison prochaine pour atteindre un niveau d'équilibre.

Le Conseil Départemental de la Chasse et de la Faune Sauvage s'est réuni en séance plénière le mardi 2 février 2016 à la Préfecture du Var à Toulon et était présidé par Monsieur le Préfet. ***(extrait issu de http://www.fdc83.com/accueil/accueil.php).***

« Après avoir rappelé le contexte relatif aux dégâts de gibier Monsieur le Préfet a demandé à la Fédération Départementale des Chasseurs du Var de donner les résultats de la campagne 2014-2015.

Le Président MEISSEL a rappelé les chiffres des dégâts :
2012-2013 (1 440 236 €)
2013-2014 (1 229 969 €)
et donné les chiffres 2014-2015 (480 259 €)
ainsi que la situation à ce jour pour 2015-2016 (224 730 €).
Le compte définitif pour cette saison sera donné au 30/06/16.Comparativement les prélèvements sont passés de 21485 sangliers en 2012-2013, a 23 484 sangliers en 2013-2014 et 22 264 en 2014-2015, à ce jour pour la saison 2015-2016, les prélèvements atteignent 19 548 sangliers. Ces chiffres étant ceux des prélèvements déclarés sur les carnets de battues. »

Concernant les migrateurs, on a pu malheureusement constater à nouveau cette saison l'absence de la bécasse.

Les hivers plus doux depuis quelques années contribuent à la sédentarisation de nombreuses espèces sur l'Europe de l'est.

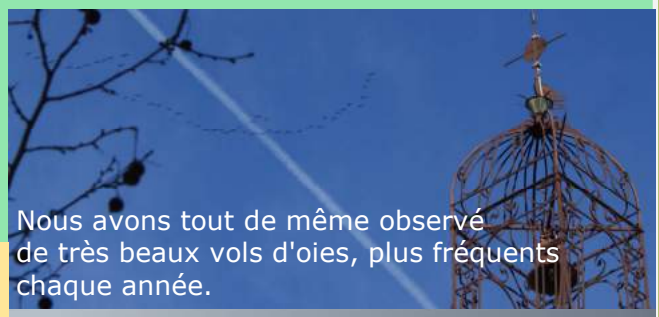
Nous avons tout de même observé de très beaux vols d'oies, plus fréquents chaque année.

25 février 2016

Recensement de la faune de notre commune.

Comptage nocturne le:25/26/27 mars et le 29/30/31 juillet 2016.
Tous les participants sont bienvenus !

06 84 75 61 53 ou abel.aragon25@orange.fr

LES AMIS DES FORETS

Le groupement d'amis, chasseurs et non chasseurs, "Les Amis des Forêts" s'étoffe de jour en jour, la preuve en est, **le franc succès du concours de nichoirs.**
Le sujet : construire un nichoir pour oiseaux ou petits mammifères.
Jugé par deux administrateurs de la fédération départementale des chasseurs du Var.
Les deux premiers prix allaient revenir au nichoir à chauves-souris réalisé par Estelle Neckerbroek et Gilles Dath ainsi qu'au nichoir à mésange de Sonia Charbonier et Thierry Charles.
Après la remise des prix, un buffet préparé par Noëlle réunissait les amis des forêts.

La fin de la saison cynégétique, n'est pas l'abandon du milieu forestier de notre part.
Les travaux: ramassage des douilles laissées par les chasseurs indisciplinés.
Aménagement du milieu, avec l'entretien ou la création de "drailles", sentier emprunté par les traqueurs pour intervenir sur les " fermes"(blocage de gros sanglier avec un ou plusieurs chiens) afin d'éviter des accidents, souvent très graves, sur nos auxiliaires canins.
Nettoyage des postes et matérialisation des angles de tir, sécurité oblige!. Surveillance du milieu forestier, contacts avec les propriétaires.

Concours de photo des amis des forêts

Le concours de photos est ouvert aux membres des amis des forêts et la société de chasse de Claviers.

Les photos devront parvenir à l'adresse mail:
abel.aragon25@oange.fr **pour le 15 avril 2016** au plus tard.

Le sujet: faune, flore, paysage de notre commune.

Les photos: une par candidat, format paysage, prise avec appareil photo, pour le maximum de pixels.

La qualité et la composition seront prises en compte.
Sélection: les photos seront jugées par un comité de trois personnes indépendantes au concours, dans la seconde quinzaine d'avril.
Les candidats renoncent à tous droits sur leur photo.
Alors, bonne chance à tous.
Amicalement,
Abel Aragon

Projet garenne

Avec l'aval de la municipalité, en collaboration avec la fédération départementale des chasseurs du Var et l'accord du propriétaire nous allons créer une garenne artificielle en vue d'une réintroduction du lapin de garenne.

Plusieurs étapes:
- construction de la garenne avec son parc clôturé.
- Introduction des reproducteurs.
- Surveillance sanitaire, surveillance prédateurs, chasse interdite sur plusieurs années.

Toute personne souhaitant participer au projet, me contacter au 06 84 75 61 53 ou à abel.aragon25@orange.fr

APPEL A BENEVOLAT

A L'OCCASION DE LA CHASSE AUX ŒUFS DU 28 MARS 2016,
LE COMITE DES FETES LANCE UN APPEL A BENEVOLAT POUR LE DEROULEMENT DE L'ACTIVITE.
CONTACTEZ-NOUS SUR
cfclaviers@live.fr
OU RENDEZ-VOUS LE SAMEDI 26 MARS 2016 A 15H30 A LA SALLE DES FETES DE CLAVIERS.
MERCI DE VOTRE SOUTIEN !

ASSOC. DES EGLISES ET CHAPELLES

L'assemblée générale de l'association s'est déroulée le 13 février.

Les comptes ont été approuvés.

Le président a présenté les projets de l'association , en continuité avec ceux entamés en 2015.

Nous réfléchissons maintenant sur la manière de réparer la façade EST de la Chapelle Sainte -Anne dont le crépi part actuellement en plaques, par contre nous avons aussi en cours la réfection du grand tableau de St Anne grandement détérioré .
Aussi, nous lançons un appel aux dons afin de pouvoir concrétiser ce projet.
Pour plus de précisions vous pourrez contacter Frédéric Gerst, président de l'association des églises et chapelles de Claviers. Merci !
Tél. : 06 74 94 34 35
Le président Frédéric Gerst et son bureau

CLAVIERS-SOURIS

L'association «Claviers-Souris» ouverte dans les locaux de la Médiathèque, vous attend tous les mardis de 17h à 19h *(hors congés scolaires).*

Les thèmes abordés sont divers : ordinateurs portables , tablettes sous androïd, protections des données, programmation, internet, ventes en ligne occupent les sujets de discussions.

En effet, internet et le E-commerce ont révolutionné ces dernières années de nombreux secteurs; l'information sur les réseaux sociaux se démarque de celle des médias traditionnels inféodés à leurs sponsors ou réseaux d'influences.

Cette grande variété d'informations disponibles participe à notre enrichissement culturel personnel en aiguisant notre esprit critique.

E-commerce (commerces en ligne) 182 000 sites de vente en ligne actifs recensés en 2015; on en comptait 23 900 en 2006.

Cela représente une augmentation de 16% par rapport à 2014, et un nouveau site se crée toutes les 30 minutes en France... . Plus de 36 millions de Français ont acheté sur internet en 2015, soit plus d'un Français sur deux (54%).

En un mot comme en cent, si vous vous sentez perdu, Claviers-Souris vous attend tous les mardis.

A G E N D A 2 0 1 6

DATE	EVENEMENT / ACTIVITE	LIEU	HEURE	ORGANISATEUR
		MARS		
12/3	ANIMATION	MEDIATHEQUE	10 à 12H	C.A.D.
13/3	SORTIE NEIGE			FOYER RURAL
18/3	CONFERENCE SUR LA PETITE FAUNE SAUVAGE DU DEPARTEMENT	SALLE DES FÊTES	17H30	SOCIETE DE CHASSE
28/3	CHASSE AUX ŒUFS AU DEPART DE L'AIRE + GOUTER	DANS LE VILLAGE + SALLE DES FÊTES	15H00	COMITE DES FETES
		AVRIL		
13/4	CINEMA	SALLE DES FETES		FOYER RURAL
15/4	REMISE DES PHOTOS A LA SOCIETE DE CHASSE			
	APERO - CINE PROJECTION DU FILM : ZAYTOUN—SUR LE CHEMIN DE LA PAIX	SALLE DES FÊTES	18H30	SYNDICAT D'INITIATIVE & MEDIATHEQUE
17/4	LOTO	SALLE DES FÊTES	15H00	FOYER RURAL
22/4	CONCERT FESTIVAL DES CHAPELLES DUO VIOLON/VIOLONCELLE	EGLISE	19H00	SYNDICAT D'INITIATIVE
30/4	RESULTAT DU CONCOURS PHOTOS	SALLE DES FÊTES	15H30	SOCIETE DE CHASSE
		MAI		
1/5	MECHOUI	SAINT SYLVESTRE	12H00	FOYER RURAL
8/5	VIDE GRENIER			FOYER RURAL
21/5	ANIMATION ET JEUX	PLACE DU 8 MAI 45	19H00	UNE LUMIERE POUR UN ENFANT (ULPE)
28/5	SPECTACLE DE L'ECOLE DE CIRQUE	SALLE DES FÊTES BARGEMON	15H00	FOYER RURAL +/- 40 enfants
		JUIN		
5/6	AÏOLI	FONTAINE DE L'ARNAUD	12H00	FOYER RURAL
12/6	CONCERT QUARTETTO chants populaires, variétés françaises et étrangères	PLACE DU 8 MAI 45	11H30	SYNDICAT D'INITIATIVE
16/6	ASSEMBLEE GENERALE	SALLE DES FÊTES	18H30	SOCIETE DE CHASSE
18/6	SOIREE « CONTES »	PLACE DU 8 MAI	19H00	UNE LUMIERE POUR UN ENFANT (ULPE)
19/6	SORTIE EN MER			FOYER RURAL COVOITURAGE
21/6	FÊTE DE LA MUSIQUE CONCERT ET DANSE Sandwiches/barbecue	CERCLE DE LA FRATERNITE	SOIREE	CERCLE DE LA FRATERNITE
24/6	FETE DE L'ECOLE	FETE DES ENFANTS DINER	APRES-MIDI 20H00	ECOLE
25/6	BALADE NOCTURNE & PIQUE-NIQUE	*SURPRISE ….*	18H00	FOYER RURAL
		JUILLET		
1/7	BAL DU CERCLE	CERCLE	20H30	CERCLE DE LA FRATERNITE
2/7	PETANQUE 2 X2	JEU DE BOULES		COMITE DES FETES
2 ET 3 /7	ANIMATIONS ET MANEGES DANS LE VILLAGE PENDANT LA JOURNEE			
2/7	SOIREE DISC JOCKEY	PLACE DU 8 MAI	21H > 01H	
3/7	PETANQUE 3 X 3 CHOISIS	JEU DE BOULES		ENTREPRISE CASTELOTTI
3/7	CONCERT APERITIF PUIS BAL PAR L'ORCHESTRE MIRAGE FEU D'ARTIFICE	18H > 22H 22H 01H30 À partir de 22 H		COMITE DES FETES
4/7	PROVENCALE LONGUE 3 X 3 CHOISIS	JEU DE BOULES	9H00	CERCLE DE LA FRATERNITE
	AÏOLI PUIS BAL	SUR LA PLACE DU VILLAGE	20H00	FOYER RURAL

DATE	EVENEMENT / ACTIVITE	LIEU	HEURE	ORGANISATEUR
JUILLET suite				
9/7	SOIREE THEÂTRE	COUR DE L'ECOLE	20H30	FOYER RURAL
13/7	ENREGISTREMENT PERMIS DE CHASSE	SALLE DES FÊTES		SOCIETE DE CHASSE
14/7	SOIREE BLEU BLANC ROUGE repas dansant	CERCLE DE LA FRATERNITE	20H	CERCLE DE LA FRATERNITE
20/7	CINEMA PLEIN AIR	COUR DE L'ECOLE	21H30	FOYER RURAL
21/7	FÊTE DES BELGES Repas dansant	CERCLE DE LA FRATERNITE	20H	CERCLE DE LA FRATERNITE
25/7	FESTIVAL DES CHAPELLES CHORALE INTERNATIONALE	EGLISE	19H00	SYNDICAT D'INITIATIVE
26/7	PELERINAGE SAINTE-ANNE		10H00	
	APERITIF A SAINTE ANNE		12H00	
29/7	VIDE GRENIER NOCTURNE + ANIMATIONS ENFANTS		17H00	FOYER RURAL
AOÛT				
7/8	MUSIQUE CORDIALE	EGLISE	19H00	SYNDICAT D'INITIATIVE
12/8	SOUPE AU PISTOU	COUR DE L'ECOLE	20H00	FOYER RURAL
14/8	LOTO	PLACE MARIUS OLLIVIER	17H00	FOYER RURAL
17/8	CINEMA PLEIN AIR	COUR DE L'ECOLE	21H00	FOYER RURAL
27/8	*A PRECISER*			FEDERATION DE CHASSE
SEPTEMBRE				
4/9	BROCANTE			FOYER RURAL
17 OU 18 /9	JOURNEE DU PATRIMOINE			
25/9	MARCHE DECOUVERTE DE CLAVIERS	CIRCUIT SURPRISE + PIQUE-NIQUE	9H00	FOYER RURAL
OCTOBRE				
1/10	CONFERENCE SUR VIOLETTE BOYER-KAHN	SALLE DES FETES	18H	SYNDICAT D'INITIATIVE
A DEFINIR	SORTIE CHAMPIGNONS		À préciser	FOYER RURAL
14/10	CONFERENCE CHARLES-ARNAUT KLEIN			SYNDICAT D'INITIATIVE
16/10	UN DIMANCHE A LA CHASSE			SOCIETE DE CHASSE
22/10	SOIREE DECOUVERTE MUSICALE	PLACE DU 8 MAI 45	19H00	ULPE
31/10	HALLOWEEN	SALLE DES FÊTES	15H A 18H00	COMITE DES FÊTES
NOVEMBRE				
9/11	CINE-GOÛTER « ALICE AU PAYS DES MERVEILLES »	SALLE DES FÊTES	15H00	C.A.D. + SYNDICAT D'INITIATIVE
12/11	SOIREE CHÂTAIGNES	SAINT SYLVESTRE	19H30	FOYER RURAL
17 OU 18/11	SOIREE BEAUJOLAIS NOUVEAU	CERCLE DE LA FRATERNITE	20H00	CERCLE DE LA FRATERNITE
DECEMBRE				
2 OU 3/12	TELETHON		TOUTES LES ASSOCIATIONS	
10/12	MARCHE DE NOÊL	PLACE MARIUS OLLIVIER		COMITE DES FÊTES
14/12	GOÛTER CULTUREL	SALLE DES FÊTES	15H00	ULPE
ENTRE LE 16 & 21/12		VISITE DU PERE NOÊL		CERCLE DE LA FRATERNITE
18/12	CHORALE SUIVIE DES 13 DESSERTS	EGLISE ET SAINT-SYLVESTRE	18H00	FOYER RURAL

INFORMATIONS PERMANENTES

MAIRIE DE CLAVIERS
Place du 8 Mai 1945 - 83830 CLAVIERS - Tél. : 04 94 76 62 07 - Fax : 04 94 76 75 74
Email : mairie.claviers@wanadoo.fr - Site Internet : www.mairie-claviers.fr

Heures d'ouverture : Lundi & mardi : 9h-12h & 14h-18h. - Mercredi, jeudi & vendredi : 9h-12h.
Affichage des informations municipales : Entrée mairie, couloir poste, panneaux d'affichages.

SAMU **15**
Pompiers ..... **18 ou 112**
Gendarmerie ..... **17 ou 112**
Docteur Eve GARRY **04 94 76 71 16**
Mme BARON - Infirmière **06 60 81 34 70**
Défibrillateur situé dans le couloir de la Poste

SAUR (Urgences 24h/24 - 7j/7).....04 83 06 70 07
Gestionnaire de l'assainissement collectif et de l'eau potable.
Assistante Sociale - Mme DI GALANTE .04 83 95 57 80
Permanence en Mairie (uniquement sur rendez-vous)

Relais Médiathèque: Tous les mardis de 9h / 11h

Les artisans / commerçants de Claviers

Alimentation :
Epicerie PROXI LORY 04 94 76 79 52
Domaine de Méaulx 04 94 76 60 06
Les confitures de Marilyn & bar à jus 06 37 92 69 30
Email : rittanomarilyn@orange.fr

Assistante maternelle agréée :
Madame Rose LEONARD (04 94 68 37 73) ou
06 85 14 79 44

Coiffure / Esthétique :
Debbie COOK 06 72 33 90 44
Esthéticienne internationale, manucure, beauté des pieds, épilation, permanente des cils.
Nathalie : 06 98 30 52 26
Coiffure, esthétique, pédicure, spécialisée en milieu médical.
Suzy's Fashion 06 33 66 16 57
Coiffure, manucure, pose de vernis permanent…

Hébergement (chambres d'hôtes) :
Lou Rigaou 04 94 47 81 42
La Fabrique de pâtes 04 94 76 74 20
Le Village 04 94 76 68 90

Restauration :
Restaurant « Côté Terrasse » 04 89 71 96 14
Restaurant Glacier « L'Olivier » 04 94 76 62 79
Salon de thé & Chambres d'hôtes
« La Clé des Songes » 04 94 85 15 91
Site internet : www.la-cledessonges.fr
Bar Le Cercle de la Fraternité 04 94 47 80 60
La Tour de Pizz 06 76 30 24 36

Jardins / Paysagistes :
Les jardins de Steph 06 62 44 76 13
Email : stephpavia@msn.com
René GIMENEZ 06 68 18 20 70
Fiona SNEED 06 30 24 57 12
Tim SNAPE 04 94 39 11 16
Nicolas CASTELLOTTI 06 63 47 10 88

Maçonnerie et paysagisme :
Passion Paysage - PAVIA Emmanuel 06 22 00 17 30
Email : passion.paysage@hotmail.fr

Maçonnerie générale – Tous corps d'état :
CASTELLOTTI Ange 06 61 17 23 48
CREZZINI Michel 06 68 20 95 50
BOISSON Cédric - T. A. D 06 67 03 96 35
ZROUGA Maçonnerie 06 15 88 07 06

Menuisier
VALENTI 04.83.71.01.46
..... 06.95.82.27.81

Entreprises d'électricité :
EAD Electricité - ANNE Damien 06 64 21 00 46
MAXELEC - Maxime MOUSSET 06 60 10 36 66
maxim.electricien@gmail.com

Terrassiers :
Vincent PORRE 06 16 24 33 13
Denis VENTURINO 04 94 76 67 39

Divers :
Agence immobilière - PROVARIM 04 94 76 79 63
Architecte D. P. L. G. : Isabelle FOURNEAU 04 94 76 79 27
Brocante & Dépendances : cbkro@yahoo.fr
Achat, vente et débarras 06 68 60 07 07
Chiropracteur : Christine BARBERO 06 45 75 11 68
Comptable - Responsable de secteur :
Tatiana HABER 06 03 10 24 51
Tatiana.haber@francecomptabilité.fr
Dessinatrice en bâtiment - Décoratrice d'intérieurs :
Stéphanie DESILLE 07 61 48 89 76
desillestephanie@gmail.com - www.dsdessinetdecoration.com
Entreprise de Peinture : ROUSSELLE Jean-Paul 06 50 43 16 76
Menuiserie : VALENTI Frédéric 04 94 99 17 42
Plomberie : MOUTON Jean-Pierre 06 08 83 99 55
Email : mouton.plomberie@orange.fr
Surveillance : Meyer Sécurité 04 94 76 60 98
Tapissier : Le Dé à Coudre 04 94 84 74 90
Taxi Laurent 06 31 97 97 63
Terre Fleur et Végétal :
Christophe PETIN 06 73 45 40 96
Traitement, isolation, prévention, élimination des insectes :
C.D.L. Entreprise 06 83 19 79 85